



Dossier de presse

Groupama Océan Indien

soutient la candidature portée par le Parc national de La Réunion pour le classement des « Pitons, Cirques et Remparts de l'île » au Patrimoine Mondial

Mardi 30 septembre 2008 :

Signature de la convention de partenariat

Contacts Presse :

Pour le Parc national de La Réunion :

Marie Jorge FABIEN : 02 62 90 16 85

marie-jorge.fabien@reunion-parcnational.fr

Pour Groupama OI:

Laurent SERY : 0692 76 41 93

lsery@groupama-oi.fr

Présentation

Le Parc national de La Réunion est le neuvième Parc national français.

Il a vu le jour le 5 mars 2007, avec pour objectifs principaux de :

- préserver et valoriser des patrimoines naturel et culturel remarquables de l'île
- soutenir un développement durable
- informer et sensibiliser les usagers au respect de l'environnement.

Il couvre plus de 40% de la superficie de l'île et l'essentiel de son cœur montagneux, tels que les cirques ou encore les volcans dont le Piton de la Fournaise, un des volcans les plus actifs au monde. Dans ce cadre, le Parc National de la Réunion instruit, depuis 2005 le dossier de candidature des « Pitons, Cirques et Remparts » au Patrimoine mondial de l'Humanité.





Présentation du Patrimoine

PITONS, CIRQUES ET REMPARTS DE L'ÎLE DE LA REUNION : OBJECTIF PATRIMOINE MONDIAL

Par l'intermédiaire du Parc national de La Réunion, notre île brigue le classement au patrimoine pour ses « Pitons, Cirques et Remparts ».

La candidature réunionnaise a été réactivée fin 2005 par les instances locales (Département, Région, État, association des Maires, à travers la Mission pour la création du Parc National de La Réunion). L'étude de faisabilité a conclu début 2006 aux chances de succès d'une candidature réunionnaise en tant que Bien naturel.

Pour pouvoir accéder au classement par l'UNESCO, les Biens naturels doivent correspondre au moins à l'un des quatre critères suivants : être d'une beauté naturelle et d'une valeur esthétique exceptionnelles ; représenter des grandes phases de l'histoire de la Terre ; être des exemples éminents de processus écologiques et biologiques ; contenir des habitats naturels les plus représentatifs pour la conservation de la biodiversité.

Déposé par la France en janvier 2008, le dossier de La Réunion, instruit par le Parc national de La Réunion, est proposé au titre des quatre critères.

La difficile et ambitieuse démarche dans laquelle se sont lancées les instances réunionnaises manifeste une forte volonté partagée de réussir et d'apporter à l'île un label prestigieux. Les enjeux résident à la fois dans la notoriété de la Réunion sur le plan international et dans un probable développement touristique et économique qui en découlerait.

L'image de La Réunion devrait se trouver ainsi transformée par l'attribution d'un label international.

La Mission de création du Parc national de La Réunion s'est investie, dans un premier temps, sur l'instruction du dossier scientifique. Il a fait l'objet de lectures critiques notamment par des scientifiques nationaux et internationaux sur la valeur universelle exceptionnelle du Bien proposé. La candidature a fait l'objet de larges débats et l'opinion répandue aujourd'hui est que le contenu du dossier représente une somme de connaissances sur l'île qui s'avèrent inestimables.





Afin de diffuser le plus largement possible cette information en vue de l'appropriation de cette démarche par le grand public, la société civile apporte son soutien. C'est dans ce cadre que Groupama Océan Indien parraine cette candidature par le biais d'une convention de partenariat avec le Parc national, signée le 30 septembre 2008. Ainsi, Groupama s'engage dans une large campagne de communication auprès de ses sociétaires sur cette démarche de classement.

Etape intermédiaire très importante de la procédure de classement : le Parc national de La Réunion se prépare à accueillir sur le terrain les experts de l'UICN du vendredi 17 au vendredi 24 octobre prochain. Ces derniers vérifieront sur place le bien fondé du contenu du dossier scientifique et l'appropriation de la démarche par les Réunionnais. Il s'agit du « grand oral » dont il faut sortir gagnant.

Etape finale : Le comité UNESCO du patrimoine mondial, qui se réunira à Séville début juillet 2009, devrait se prononcer sur l'inscription au Patrimoine mondial de nos Pitons, Cirques et Remparts.

La création du Parc national de La Réunion, en mars 2007, garantit l'intégrité de ce bien naturel. Les conditions de succès de cette démarche sont ainsi réunies.

Pour les passionnés, le dossier scientifique complet est téléchargeable sur le site Internet du parc national de La Réunion : www.reunion-parcnational.fr

Un dépliant d'information sur la démarche, pour le grand public, est également téléchargeable sur le site et disponible au Service Communication et Pédagogie du Parc national de La Réunion : 112 rue Sainte-Marie à Saint-Denis.

Le concept de Patrimoine mondial a été créé en 1978 par l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, dans le but de préserver des sites naturels, des bâtiments historiques ou des traditions culturelles ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

Un comité international se réunit chaque année pour étudier les candidatures et choisir celles qui sont dignes d'y figurer. La France a le droit de faire deux propositions d'inscription par an, pour un bien culturel et pour un bien naturel. L'intervention du Parc, porteur du dossier, consiste donc à justifier la légitimité de cette candidature, à réaliser les supports de communication destinés à la population réunionnaise et au monde enseignant dans son ensemble, et à mettre en place différents partenariats.





Groupama Océan Indien :

UNE ENTREPRISE LOCALE et ENGAGÉE

La proximité et la responsabilité sont deux valeurs fortes sur lesquelles se basent les activités et les orientations de Groupama OI.

Avec son soutien à la démarche visant à classer La Réunion au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'assureur mutualiste fait le choix de traduire ce positionnement à travers un **engagement clair et visible en se proposant d'être un relais d'information dans le but de mener des actions d'information et de sensibilisation aux côtés du Parc national de La Réunion.**

Vis-à-vis de ce partenaire, il s'agit de confirmer un engagement qui a vu le jour par la signature d'une déclaration d'intention au moment de l'Assemblée Générale de sa Caisse Régionale le 16 mai dernier. Une table ronde sur le thème de la préservation de l'île avait d'ailleurs été organisée lors de cet événement.

L'inscription des « *Pitons, Cirques et Remparts* » de l'île de la Réunion au Patrimoine mondial de l'UNESCO offrirait un atout indéniable dans les domaines culturel, touristique et écologique. Cette reconnaissance permettrait également de faire découvrir à un niveau international la richesse de notre île, de sauvegarder la biodiversité de notre île et de sensibiliser davantage la population réunionnaise qui vit dans un cadre idyllique sans toujours, peut-être, en être consciente.

Conscient de ces impacts attendus, Groupama OI souhaite **contribuer à faire connaître le projet auprès des Réunionnais et de ses sociétaires en particulier**, l'engouement suscité par la démarche entreprise ainsi que la multiplicité des soutiens pouvant être un aspect positif supplémentaire pour qualifier la candidature de La Réunion au niveau du comité international.

Afin de participer de manière très concrète à la sensibilisation du public, Groupama OI a donc décidé la mise en place d'un accompagnement opérationnel, adapté et fidèle à ses valeurs afin de traduire sa volonté.

Le but est de **prendre part aux actions d'information et de communication menées autour du projet et tout simplement d'apporter sa pierre à « l'édifice Réunion ».**





Un certain nombre d'actions seront ainsi déployées :

- **des affiches** seront positionnées au sein des 14 agences de Groupama OI (REUNION-MAYOTTE) et dans les lieux de tenue de ses **Assemblées Générales des Caisses Locales**,
- **une information sur un support (flyer)**, dans le cadre du quittance annuel (courriers aux sociétaires),
- **une bannière Internet** sera positionnée sur la page de Groupama OI à partir du site www.groupama.fr.
- **un écran sur les distributeurs de billets** de Groupama OI,
- **démarches auprès de son siège**, en Métropole, afin de relayer ce soutien en particulier auprès de la Direction Ethique et Développement Durable,
- **projet de fabrication sur mesure d'un trophée spécial «Ambassadeurs de La Réunion »**,
- **un article portant sur l'importance de cette candidature paraîtra dans son Journal Interne « G l'info »**.

Intégré dans son environnement immédiat, cet acteur économique local souhaite au final faire l'illustration de ce que peut être une action citoyenne, à son niveau, dans le cadre du « développement durable » et du point de vue d'une entreprise.

- GROUPAMA OI envisage la fabrication sur mesure d'un trophée spécial « Ambassadeurs de La Réunion » à remettre dans le cadre du Festival Film de La Réunion (édition 2008 : du 04 au 08 novembre). Sous réserve de l'acceptation par les organisateurs du Festival du Film et de la possibilité de concevoir les supports dans les délais.

Relais auprès des salariés et administrateurs de GROUPAMA OI

- Un article concernant l'importance de cette candidature paraîtra dans le Journal Interne de GROUPAMA OI « G l'info ». Il en est distribué 300 exemplaires, de façon trimestrielle, et la diffusion concerne principalement l'ensemble des salariés et des administrateurs. L'article est prévu dans un numéro qui sera publié à la fin de l'année 2008 ou au début de l'année 2009.



La réelle question qu'on doit se poser est quelle île voudrions-nous construire ensemble ?
A Groupama OI , nous avons décidé d'opter pour une île préservée et donc de tout faire pour la protéger, afin de laisser une chance aux générations futures de profiter de ses charmes. Il ne faut pas attendre que les autres modifient leurs comportements sans nous même initier chacun à nos niveaux ces changements d'habitudes. Le plus tôt sera le mieux !

